

SUR LA DEMANDE DE LEVÉE DE L'IMMUNITÉ DE TROIS DEPUTÉS CATALANS ADRESSÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN



FÉVRIER 2021

ASSEMBLÉE NATIONALE CATALANE

assemblea

SUR LA DEMANDE DE LEVÉE DE L'IMMUNITÉ DE TROIS DEPUTÉS CATALANS ADRESSÉE AU PARLEMENT EUROPÉEN

UN APPEL À LA DÉFENSE DES DROITS FONDAMENTAUX DANS L'UE

Les demandes de levée de leur immunité parlementaire par le Parlement européen n'ont effrayé ni Carles Puigdemont, ni Toni Comín, ni Clara Ponsatí, les trois députés européens indépendantistes catalans. Ces procédures exceptionnelles ne pourront qu'attirer l'attention de l'Europe, voire du monde sur le conflit catalan et la violation des droits fondamentaux par l'Espagne.

Dans quelques semaines, les membres du Parlement européen voteront en séance plénière, à bulletin secret et à la majorité simple, la levée de l'immunité de leurs collègues, représentants élus de près de deux millions de citoyens européens.

Remettre les dirigeants politiques catalans entre les mains de la justice espagnole nuit à la démocratie, à l'UE, ainsi qu'aux droits fondamentaux de tous les députés européens et des électeurs. Ce serait même contre-productif pour le Royaume d'Espagne lui-même : plus vite celui-ci se verra contraint de se détacher de ses tendances autoritaires, mieux cela sera pour lui et pour l'Europe. Il convient également de rappeler que l'Union européenne se doit de veiller à ce que tous les États membres respectent les règles démocratiques.

MM. Junqueras, Puigdemont, Comín et Mme Ponsatí sont des personnes respectables. Ce sont des hommes et femme politiques pacifiques qui ont un parcours de respect de la démocratie et qui représentent une minorité nationale européenne. A travers les procédures qui les ont affectés, les droits de tous les membres du Parlement européen ont pu être clarifiés, voire étendus. Leurs collègues du Parlement européen ont ainsi la possibilité d'envoyer un message clair à la justice espagnole afin de défendre le système de droits et de valeurs démocratiques, base du projet européen.

La persécution politique en Espagne et la protection des droits des députés européens

Les députés européens catalans sont confrontés au vote d'un Parlement qui, jusqu'à aujourd'hui, a largement ignoré les violations, par l'Espagne, des droits et principes fondamentaux à l'égard de la Catalogne. Le dernier fiasco diplomatique de l'UE à Moscou a montré comment ce système de « deux poids deux mesures » porte atteinte à la légitimité et à la crédibilité internationale de l'UE en tant que projet démocratique.

Le tribunal suprême espagnol qui a demandé cette procédure est celui-là même qui maintient illégalement en prison Oriol Junqueras, ancien vice-président catalan et député européen, ainsi que six autres anciens membres du gouvernement catalan et deux dirigeants d'organisations de la société civile, ce que le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a dénoncé en juin 2019.

En ce qui concerne les députés européens catalans, la plus haute juridiction espagnole désobéit aux décisions européennes depuis le 19 décembre 2019. Ce jour-là, l'arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE) confirmait que le vice-président catalan Oriol Junqueras était bien député européen depuis le 14 juin 2019 et qu'il aurait dû, à ce titre, bénéficier de l'immunité parlementaire. À tout le moins, le tribunal suprême espagnol avait enfreint le droit européen depuis le moment où M. Junqueras avait été proclamé député européen jusqu'au 3 janvier 2020.

L'immunité accordée aux députés européens Puigdemont, Comín et Ponsatí s'arrête aux Pyrénées. Le tribunal suprême espagnol refuse de suspendre les mandats d'arrêt européens (MAE) à leur encontre. Le juge d'instruction Pablo Llarena a même annoncé que si M. Puigdemont entrait en Espagne, il le ferait arrêter. Cette déclaration viole le droit démocratique à la sécurité juridique de M. Puigdemont et méprise de manière flagrante l'espace de justice commun de l'UE.

Autre anomalie juridique frappante : le tribunal suprême espagnol a également ignoré le jugement de la Haute Cour du Schleswig-Holstein en Allemagne. Dans sa sentence rendue en juillet 2018 sur le mandat d'arrêt

européen émis à l'encontre du président Carles Puigdemont, la justice allemande a estimé que les faits qui lui étaient reprochés ne constituaient pas un délit pénal car ils n'impliquaient pas la violence nécessaire en l'espèce. Beaucoup en Allemagne se souviennent encore de la réaction choquante du tribunal suprême espagnol : , des attaques acérées frôlant l'insulte formulées jusque dans des documents officiels sans aucun rapport. L'élite judiciaire de Madrid semble avoir une vision unidirectionnelle de la coopération judiciaire européenne.

Le tribunal suprême espagnol s'est déjà opposé aux tribunaux européens dans d'autres affaires, éloignant la justice espagnole des normes démocratiques européennes. L'absence de séparation des pouvoirs, de transparence et d'équité a porté atteinte à la réputation de ce tribunal. Le rapport « Etat de droit 2020 » de la Commission européenne a attiré l'attention sur l'indépendance du procureur général de l'Etat espagnol et sur le Conseil général du pouvoir judiciaire -qui exerce ses fonctions à titre provisoire depuis décembre 2018-.

Plus récemment, en janvier 2021, la Belgique a officiellement rejeté la tentative de l'Espagne d'extrader l'ancien ministre catalan de la culture Lluís Puig après que les procureurs ont renoncé à d'autres recours juridiques, suite à [la décision de la Cour d'appel de Bruxelles](#) de rejeter le mandat d'arrêt international. Les juges belges ont estimé que, selon la loi espagnole, le tribunal suprême espagnol n'était pas compétent pour le juger et ils ont fait part de leurs préoccupations quant au fait que [la présomption d'innocence de Puig était menacée en Espagne](#). Le procureur de la Cour d'appel de Bruxelles a communiqué la décision au juge Pablo Llarena dans une lettre qui contient une recommandation d'enquêter pour savoir s'il existe un "risque de violation des droits fondamentaux".

Malgré les condamnations du Schleswig-Holstein, de la CJUE de Luxembourg et de Bruxelles, neuf dirigeants catalans pacifiques restent en prison où ils purgent des peines allant de 9 à 13 ans. Leur procès a été marqué par de nombreuses violations du droit à la défense et d'autres droits fondamentaux, comme l'a rapporté [International Trial Watch](#). En fait, ces dirigeants ont subi un procès politique qui n'aurait jamais dû avoir lieu.

À cet égard, [dans son avis de juin 2019 sur les dirigeants catalans emprisonnés](#), le groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (WGAD) a déclaré que l'objectif de l'accusation pénale et du procès qui en résulte pour les dirigeants civils et politiques catalans emprisonnés est de les contraindre en raison des opinions politiques qu'ils ont exprimées". Le GTDA a également appelé les autorités espagnoles à les libérer immédiatement, à leur accorder des réparations et à apporter des modifications législatives afin d'harmoniser les lois et les pratiques espagnoles avec leurs obligations internationales.

Le Groupe de travail a également considéré que la privation de liberté est arbitraire lorsqu'elle vise à réprimer les membres de groupes politiques pour les réduire au silence dans leur revendication d'autodétermination. Près de deux ans plus tard, l'Espagne n'a encore pris aucune mesure pour remédier à cette situation, comme l'a signalé le Groupe de travail lui-même en septembre 2020. En 2019, le groupe de travail a émis 85 avis sur l'arrestation de 171 personnes dans 42 pays, l'Espagne étant le seul État membre de l'Union européenne inclus dans le rapport. Soulignons ce que cela signifie : un organe de l'ONU affirme qu'il y a des prisonniers politiques dans l'UE.

La corruption systémique dans le système judiciaire espagnol et ses menaces envers l'État de droit

Fin février 2020, le quotidien [El Diario.es](#) a révélé que le parti Ciudadanos (Renouveler l'Europe) avait secrètement versé un salaire mensuel à Andrés Betancor. Betancor est membre de la Commission électorale centrale (CEC) qui a participé et voté sur les décisions controversées sur la Catalogne entre 2017 et 2019, notamment en déclarant Carles Puigdemont, Toni Comín et Clara Ponsatí inéligibles aux élections européennes de mai 2019 (ultérieurement annulées par le tribunal constitutionnel) et en envoyant au Parlement européen une liste incomplète de députés européens élus, excluant la plupart des Catalans. L'autorité électorale espagnole a trompé le Parlement européen en leur refusant illégalement leurs sièges, ce qui a porté atteinte à sa réputation. Bien qu'il s'agisse d'un cas flagrant de jurisprudence, le tribunal suprême espagnol a entériné cette décision de la CJUE.

Il est important de noter que le fils de M. Betancor, [Gabriel](#), est l'assistant du député européen de Ciudadanos, Luis Garicano. De plus, en septembre 2020, [Jordi Cañas, député européen de Ciudadanos, a déclaré publiquement que voir MM. Puigdemont et Comín et Mme Ponsatí se promener librement au Parlement](#)

européen l'offensait et qu'il souhaitait les voir en prison. Adrián Vázquez Lázara, député européen de Ciudadanos, n'est pas apte à présider la commission des affaires juridiques du Parlement européen, compétente pour analyser la demande de levée de l'immunité à l'encontre des députés européens catalans et soumettre une proposition sur cette affaire à la séance plénière, d'autant que ce n'est pas de la première fois que les membres de ce parti politique mentent ou déforment la loi dans l'intention de nuire aux dirigeants catalans en exil.

Le tribunal constitutionnel espagnol aurait appliqué une "stratégie" particulière (sic) aux recours des Catalans, parmi lesquels les 3 députés européens dans cette affaire et M. Oriol Junqueras. Cette stratégie consiste à admettre tous leurs recours pour retarder leur accès à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) à Strasbourg. Si elle est confirmée, cette mesure violerait l'obligation légale de l'Espagne de faciliter l'accès de ses citoyens à la justice européenne. Sur la même base, le tribunal constitutionnel a retardé sine die toutes les demandes de protection des prisonniers politiques, ce qui constitue une autre violation de leurs droits. Un autre cas de violation des droits des dirigeants catalans en exil a été commis par la justice espagnole lorsque celle-ci a refusé la participation de leurs avocats à l'enquête sur le référendum catalan, selon la Cour de justice de l'UE.

Le mandat d'arrêt européen émis à l'encontre des députés européens catalans et les affaires de corruption de la Commission électorale centrale espagnole pourraient être les affaires de justice espagnoles directement liées aux institutions européennes. Néanmoins, ce ne sont pas les seuls cas de partialité du pouvoir judiciaire, une question habituelle au sein des tribunaux espagnols. Ce problème systémique est l'héritage d'un régime autoritaire qui a adopté des institutions démocratiques sans changement structurel, audit ou jugement.

Les plus hauts échelons de la justice espagnole mettent en œuvre un programme qui leur est propre, hors de portée du contrôle démocratique. Ils s'immiscent dans la politique, agissant comme un acteur bien qu'ils n'aient ni les votes ni la légitimité pour le faire. Il existe de nombreux exemples, comme les faux rapports de la Guardia Civil paramilitaire ou un rapport du ministère de l'intérieur sur l'attentat terroriste de Barcelone d'août 2017, qui omet de mentionner la relation avérée que les services secrets espagnols maintenaient avec le chef de la cellule terroriste.

Il existe en Espagne de nombreuses anomalies juridiques et politiques indignes d'un pays de l'UE: L'Audience nationale espagnole a refusé d'enquêter sur les liens présumés entre Abdelbaki Es Satty, le cerveau des attentats terroristes de Barcelone et de Cambrils d'août 2017, et les services secrets espagnols. Le Parlement espagnol refuse également d'enquêter sur ces attentats qui ont fait 17 morts et 152 blessés en Catalogne.

Le Parlement espagnol refuse également d'enquêter sur l'ancien roi Juan Carlos. La justice espagnole n'a commencé à enquêter sur les scandales de corruption présumés de Juan Carlos -qui impliquent une grande partie de sa famille- qu'après que la Suisse a lancé une enquête sur le roi, aujourd'hui tombé en disgrâce, sur des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent en 2018. Entre-temps, celui-ci s'est réfugié aux Émirats arabes unis en août 2020, où il réside toujours.

Les néo-nazis sont considérés comme une catégorie à protéger par la législation anti-haine espagnole, comme l'a déclaré en mai 2019 le procureur général espagnol. Les communautés juives du monde entier sont scandalisées, et le Centre Simon Wiesenthal a même envoyé une lettre de plainte à Pedro Sánchez. La liberté d'expression est limitée non seulement pour protéger l'extrême-droite, mais également pour éviter toute critique envers les institutions espagnoles -en particulier envers la Couronne espagnole, toute critique étant punie par la tristement célèbre "loi du bâillon". Le rappeur catalan Pablo Hasél a été emprisonné la semaine dernière pour avoir critiqué la monarchie espagnole à travers les paroles de ses chansons. Les protestations contre les décisions politiques de la justice espagnole ont éclaté la semaine dernière pendant et après la détention de celui-ci. L'emprisonnement de Pablo Hasél a créé une vague de surprise, d'alarme et de solidarité à travers l'Europe et le monde, au moment où les représentants politiques et les organisations de la société civile comme Amnesty International remettent de plus en plus en question les normes démocratiques de l'Espagne.

Lors de la crise de Covid-19, un porte-parole de la Garde civile a également déclaré lors d'une conférence de presse qu'ils surveillaient toutes les critiques à l'encontre du gouvernement mettant en cause sa gestion

de la crise. Tous ces facteurs ont conduit à une situation dans laquelle moins de 50% de la société espagnole fait confiance à l'indépendance de la justice.

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez lui-même, a proposé que les référendums soient de nouveau pénalisés en Espagne. Ils avaient été dépénalisés en 2005, précisément à l'initiative du parti socialiste. Ainsi, tant les dirigeants catalans emprisonnés pour avoir organisé le référendum du 1er octobre 2017 que ces 3 députés européens soumis à une demande de levée de leur immunité ont été poursuivis pour des actes qui ne sont pas à l'heure actuelle des délits.

La corruption et le manque d'indépendance des tribunaux espagnols ne sont pas passés inaperçus au sein des instances internationales. Le groupe GRECO du Conseil de l'Europe a appelé à plusieurs reprises l'Espagne à résoudre son manque persistant d'indépendance judiciaire. Jusqu'à présent, ces appels sont restés sans effet.

L'utilisation de la loi pour persécuter le peuple catalan

Les 3 députés européens concernés par la levée de leur immunité ont été mis en liberté sous caution par la Cour des comptes espagnole. Cette caution s'élève à 4,14 millions d'euros. La Cour des comptes estime qu'il s'agit-là du montant de l'argent public prétendument dépensé pour le référendum d'octobre 2017. Trois autres tribunaux espagnols se partagent l'enquête et l'encaissement des cautions pour ce référendum : 2,1 millions d'euros, 5,8 millions d'euros et jusqu'à plus de 12 millions d'euros. Aucune facture ne justifie pourtant ces dépenses présumées.

En mars 2020, le tribunal suprême espagnol a également menacé du crime de prévarication les employés des prisons catalanes dans le cas où un permis de sortie serait délivré aux dirigeants catalans emprisonnés en raison de la pandémie de Covid-19, à la suite des recommandations de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Mme Bachelet. Le prisonnier politique Jordi Cuixart a dénoncé le fait que lui-même et d'autres prisonniers politiques catalans passent jusqu'à 23 heures par jour isolés dans leurs cellules. En juillet 2020, le ministère public espagnol a déposé un recours contre le régime pénitentiaire de semi-liberté dont ils commençaient à bénéficier et auquel ils avaient droit après avoir purgé une partie de leur peine.

Tsunami Democràtic, une organisation pacifique de désobéissance civile, a fait l'objet d'une enquête pour "terrorisme". Le gouvernement de Pedro Sánchez qui avait bloqué l'application Tsunami sur GitHub en octobre 2019 s'est ainsi retrouvé à égalité avec la Chine et la Russie en matière de répression de la liberté d'expression.

En septembre 2019, sept membres catalans des groupes d'activisme pacifique "CDR" ont été arrêtés et emprisonnés sous l'accusation de terrorisme. Ils n'ont pas pu avoir accès à leurs avocats et ont été illégalement placés en isolement. Des mensonges sur leurs méthodes secrètes où il était question d'explosifs et de bombes ont été "divulguées". Une grande partie de la presse madrilène et des politiciens des principaux partis espagnols les ont traités comme des coupables, y compris le président Pedro Sánchez, alors au pouvoir. Trois mois plus tard, les sept suspects ont été libérés en silence. Il n'y a eu ni explications ni excuses publiques.

Mme Tamara Carrasco, militante indépendantiste et membre du CDR, a été acquittée en octobre 2020 du délit d'incitation au désordre public. Un long calvaire de trente mois a suivi sa mise en accusation pour rébellion et terrorisme. Pendant plus d'un an, Tamara Carrasco a été assignée à résidence dans sa ville de banlieue en Catalogne. Mais Tamara n'est pas la seule victime de représailles, puisque plus de 3000 militants et représentants indépendantistes sont actuellement poursuivis ou mis en examen.

Au cours de l'été 2020, il a été révélé que le président du Parlement catalan et d'autres dirigeants indépendantistes catalans de haut niveau étaient visés par un logiciel espion de niveau gouvernemental. C'est la première fois que le logiciel espion israélien Pegasus a été utilisé pour espionner des hommes politiques en Europe, et les principaux élus indépendantistes catalans en ont été les victimes.

M. Gonzalo Boye, l'avocat des députés européens catalans persécutés, est lui-même victime de harcèlement judiciaire, avec violation de ses droits fondamentaux à un juge naturel et à l'égalité devant la loi. Par deux fois, des personnes non identifiées se sont introduites dans son cabinet d'avocats à Madrid, rappelant ainsi l'atmosphère d'un pays autoritaire. Les intrusions dans les locaux de M. Boye et l'interception de ses

communications privées violent également le droit à la défense de ses clients. Ces violations ont été dénoncées auprès du rapporteur spécial des Nations unies sur l'indépendance des juges et des avocats.

Toute personne proche de M. Puigdemont peut également être soumise à une action judiciaire à son encontre:

- La police militaire espagnole a arrêté 21 hommes d'affaires catalans qui avaient fait équipe avec lui en octobre 2020, accusés de détournement de fonds publics et de blanchiment d'argent après que leurs téléphones ont été mis sur écoute pendant plus d'un an, sans aucune preuve de malversation. Tous leurs téléphones portables, ordinateurs, et même leurs blocs-notes ont été confisqués. Quelques heures plus tard, le même juge espagnol a déclaré qu'un groupe russe créé à l'époque de Mikhaïl Gorbatchev avait offert un "soutien" à Carles Puigdemont en 2017, notamment l'envoi de 10 000 soldats russes dans la région et de l'argent pour payer les dettes de la Catalogne, si celle-ci déclarait son indépendance. C'est complètement absurde et cela a même créé un conflit diplomatique entre la Russie et l'Espagne. Il est intéressant de noter que l'opération de police militaire espagnole a reçu le nom de "Volhov", une rivière située près d'un champ de bataille où les nazis ont combattu l'armée soviétique en 1941 avec l'aide de la División Azul du dictateur espagnol Franco.
- Deux policiers catalans qui avaient, pendant leurs permissions, protégé M. Puigdemont lors de son voyage à travers le Schleswig-Holstein en 2018 ont été accusés de plusieurs crimes liés à ce voyage. Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a refusé de manière arbitraire à M. Puigdemont la protection rapprochée à laquelle il avait droit légalement. Le 130e président de la Catalogne a reçu de nombreuses menaces de mort depuis son exil en 2017. Le procès pour rébellion et sédition des hauts commandants de la police catalane en 2017 a débuté en janvier 2020.
- M. Josep Lluís Alay, directeur du bureau de M. Puigdemont à Barcelone, a déjà fait l'objet de deux arrestations spectaculaires et est persécuté pour détournement de fonds. L'e motif : le paiement d'un péage d'autoroute de 11 euros. Onze euros. M. Alay, à son tour, a porté plainte pour l'écoute de ses conversations privées par les autorités espagnoles et la confiscation de son téléphone portable pour des motifs qu'il juge peu convaincants
- Une autre affaire judiciaire concerne M. Josep Lluís Traperó, l'ancien chef de la police catalane, qui a été jugé pour rébellion, un crime dont ses supérieurs politiques au gouvernement catalan ont été acquittés en 2018. Pourquoi l'accusation de "rébellion" contre un subordonné n'a-t-elle pas été retirée ? La réponse est simple : cela a permis au procès de se tenir à Madrid et non en Catalogne. Une certaine presse internationale a très bien saisi l'essence de l'affaire Traperó : ce dernier a été jugé pour s'être abstenu de faire matraquer les électeurs catalans comme l'ont fait les forces de sécurité espagnoles. M. Traperó n'est même pas pour l'indépendance. C'est seulement un bon policier, un officier démocrate. En revanche, M. Pérez de Los Cobos, le colonel espagnol qui a orchestré la violente répression contre les votants du référendum d'autodétermination, avait été accusé de torture dans le passé.
- En octobre 2020, le tribunal de l'Audience nationale a déclaré non coupable M. Traperó. Cependant, la condamnation de M. Joaquim Forn, qui en 2017 était son patron en tant que ministre de l'intérieur catalan, est définitive. Le tribunal suprême espagnol l'a condamné pour sa prétendue manipulation des forces de police pour réaliser le référendum et l'indépendance catalane. Il est absurde que M. Forn purge une peine de 10 ans pour sédition pour une prétendue manipulation de la police catalane, alors qu'un autre tribunal espagnol déclare qu'il n'y a pas eu sédition.

Entre-temps, 350 000 euros de versements clandestins effectués par le Parti populaire espagnol à un certain "M. Rajoy" n'ont toujours pas fait l'objet d'une enquête. Qui pourrait être M. Rajoy ? La plupart des gens sont certains qu'il s'agit-là de l'ancien président du gouvernement espagnol Mariano Rajoy.

Enfin, nous voudrions souligner le fait que le 23 septembre 2020, le tribunal suprême espagnol a démis de ses fonctions M. Quim Torra, président de la Catalogne, et lui a infligé une amende de 30 000 euros parce qu'il avait refusé de retirer du palais présidentiel une pancarte portant l'inscription "Liberté pour les prisonniers et les exilés politiques" et des rubans jaunes (signalant le soutien aux leaders indépendantistes catalans emprisonnés). Les autorités espagnoles ont décidé que le poste de président de la Catalogne serait vacant

au milieu de la pire crise sanitaire, sociale et économique depuis la Seconde Guerre mondiale parce que M. Quim Torra a fait usage de sa liberté d'expression. En d'autres termes, l'Espagne exerce des représailles criminelles contre le président de la Catalogne parce qu'il a osé exercer un droit fondamental inscrit à [l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies](#).

En janvier 2020, ce même tribunal suprême a mis fin au mandat du président Torra en tant que député élu du Parlement. Un organe administratif -en l'occurrence, la Commission électorale espagnole- prononce les sanctions pénales. Cette décision illégale est contraire au statut de la Catalogne, au règlement du Parlement catalan et même à la loi électorale espagnole. Cela ne fait aucune différence. Qui se soucie de l'État de droit quand l'objectif est de supprimer les droits fondamentaux de la minorité nationale catalane ?

Les actions de l'Espagne contre le peuple catalan et leur impact sur l'UE

En 2019, le Conseil de l'Europe a ouvert une enquête concernant l'utilisation de la loi contre des représentants publics appartenant aux minorités nationales catalane et kurde en [Espagne et en Turquie](#), respectivement. Dans le même ordre d'idées, le Groupe de travail des Nations unies contre les détentions arbitraires ([GTDA](#)), [Amnesty International](#) et [l'Organisation mondiale contre la torture](#), ainsi que d'autres organisations, demandent depuis longtemps la libération immédiate des dirigeants catalans emprisonnés depuis plus de trois ans.

Lors de l'examen périodique universel de l'ONU pour l'Espagne en 2020, de nombreuses violations des droits fondamentaux liées au conflit catalan ont été mentionnées. Jusqu'à huit-neuf parties prenantes ont soumis des rapports sur la situation des droits de l'homme en Espagne. Lors de la 35e session de l'examen qui s'est tenue le 22 janvier 2020 à Genève, 117 pays sont intervenus, et 22 d'entre eux ont abordé les violations des droits civils et politiques en Espagne au cours des cinq dernières années, à savoir la liberté d'expression et la liberté de réunion et d'association. [Sur ces 22 pays, huit étaient des États membres de l'UE \(Allemagne, Pays-Bas, République tchèque, Belgique, Italie, Chypre, Luxembourg, Autriche\)](#).

Cette érosion de l'État de droit en Espagne et ses effets sur l'ensemble de l'Union européenne ont été condamnés par le Premier ministre belge, M. De Croo, [qui a comparé l'Espagne à d'autres États comme la Pologne et la Hongrie](#), en les appelant à respecter l'État de droit.

La détérioration de la situation des droits civils et politiques dans l'un des États membres de l'UE, combinée à l'inaction de l'UE, est une question qui porte atteinte à la légitimité du projet d'intégration européenne, car elle va directement à l'encontre de l'un de ses principaux fondements : le respect de la démocratie et des droits fondamentaux inscrits à l'article 2 du traité sur l'Union européenne.

Plus il faudra de temps aux institutions et aux États membres de l'UE pour commencer à faire pression sur l'Espagne afin qu'elle change de comportement et mette fin à sa stratégie répressive dans ce conflit, plus les dommages internes et externes seront graves pour l'Union européenne. Dans ce cas, l'inaction continuera d'affaiblir la capacité de l'UE à projeter sa puissance à l'étranger et, en fin de compte, la légitimité, la cohérence et la crédibilité internationale du projet d'intégration européenne.